



Province de Québec
MRC de La Côte-de-Beaupré
Ville de Château-Richer

OFFRE D'EMPLOI

JOURNALIER / JOURNALIÈRE (Temporaire 12 mois)

La Ville de Château-Richer vous propose de déposer votre CV pour le poste de Journalier (poste temporaire 12 mois)

Description du poste

En conformité avec la mission, la philosophie, les orientations et les politiques adoptées par le conseil municipal et sous l'autorité du directeur des travaux publics, vous exercerez, à titre de journalier-journalière, l'ensemble des tâches décrites dans la convention collective des cols bleus de la Ville de Château-Richer.

De façon plus particulière, vous assumerez les tâches suivantes :

- Exécuter différentes tâches reliées à la construction, à l'entretien et à la réparation des infrastructures municipales : chemins, rues, trottoirs, réseaux d'aqueduc et d'égout, usine de traitement de l'eau potable, réducteurs et surpresseurs d'aqueduc, postes de pompage d'égout, matières résiduelles (écocentre), bâtiments, parcs et terrain de jeux.
- Opérer les véhicules et la machinerie lourde conformément aux politiques de la Ville.
- Exécuter les travaux d'entretien des équipements municipaux et de la machinerie.
- Exécuter les travaux selon les règles de l'art dans le respect des normes gouvernementales et municipales.
- Effectuer toutes les tâches reliées aux opérations de déneigement, mécaniques ou manuelles, en exemple : conduite des véhicules épandeurs et de la machinerie nécessaire à l'enlèvement de la neige, patrouille de sécurité, préparation, pose et enlèvement des balises à neige, dégagement des puisards et des réseaux pluviaux lorsque nécessaire et toutes autres tâches connexes reliées au service de déneigement.
- Appliquer le programme de prévention de santé et de sécurité au travail en conformité avec les règles et les normes en vigueur selon la loi et les attentes de la CNESST.
- Assister aux formations nécessaires à l'exécution de ses tâches.
- Effectuer toutes autres tâches connexes assignées par son supérieur.

N.B. Les tâches seront effectuées conformément à la convention collective en vigueur.

Exigences requises

- Détenir un diplôme d'études secondaires (un atout)
- Posséder un permis de conduire valide de classe 3
- Être disponible pour les urgences, en plus des heures normales de travail
- Être disponible pour travailler à des heures variables, de nuit et de fin de semaine, pendant la période de déneigement
- Être en mesure d'intervenir rapidement à la suite d'un appel
- Être en bonne condition physique

Aptitudes requises

- Démontrer un sens marqué pour l'autonomie, l'initiative, la débrouillardise, la polyvalence, la disponibilité et le travail d'équipe
- Entretenir une très bonne relation avec les citoyens
- Savoir gérer les imprévus et les changements
- Être ouvert et disponible aux formations

Conditions salariales

- Temps complet : 40 heures / semaine
- Taux horaire selon la convention collective, soit 31,89\$ \$ à 34,27\$ jusqu'au 31 décembre 2026 avec augmentation en janvier 2027.

Faire parvenir votre curriculum vitae en personne, par la poste ou par courriel à l'adresse suivante :

Ville de Château-Richer
8006, avenue Royale, Château-Richer QC, G0A 1N0
Courriel : travauxpublics@chateauricher.qc.ca

Donné à Château-Richer, ce 13 jour de mars 2026.